

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savent apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 27 Septembre 1871 No 52

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33½ p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. The Farmer's Journal, Jeudi.

Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1.50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1.50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.
CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q.

En rendant compte de sa visite sur le terrain de l'Exposition, notre correspondant avait fait une mention spéciale de l'espèce Ovino. Mais nous ne savons comment la chose est arrivée, les feuilles qui contenaient cette mention n'ont pas été composées. Nous sommes bien aises aujourd'hui, de venir là dessus et de donner à M. Roy, de St. Pie, et à M. Bernard de Belœil, les félicitations qui leur sont dues pour les beaux moutons qu'ils ont exhibés. Ils rivalisaient avec un grand avantage avec ceux de M. Cochrane; de Compton.

Nous nous faisons un agréable devoir de donner toute la publicité dont nous sommes capable à l'intéressant rapport adressé aux membres de la société de Colonisation No 1 du Comté de Portneuf par un parti d'explorateurs.

Nos abonnés trouveront inmanquablement dans ce rapport tout le bon esprit qui nous a frappé. Ils se réjouiront d'y rencontrer la preuve d'une cordiale union entre MM. les curés et les Hons. députés du comté de Portneuf dans leur zèle ardent pour la cause nationale de la colonisation. C'est un bel exemple, très digne d'être imité.

Puis, comme le rapport fait admirablement ressortir la joie, les sentiments religieux des braves colons de St. Ubalde!

Nous invitons nos lecteurs à apprendre par cœur la patriotique allocution de M. le curé de la Pointe-aux-Trembles, afin de la répéter à tous ceux qui seraient pris de la maladie ou d'émigrer aux Etats-Unis, ou de se faire annexionistes. Il faudrait être bien malade pour n'être pas guéri par ce spécifique.

Tout est digne d'attention dans ce rapport, depuis les principes si sains qu'il émet jusqu'à la reconnaissance qu'il exprime d'une façon si courtoise.

Puisse nos lecteurs en tirer autant de profits que les vaillants habitants du comté de Portneuf, quo les généreux membres de leurs sociétés de colonisation!

RAPPORT

d'une visite d'exploration à St. Ubalde et aux terres de la Rivière Batiscan en arrière des g ondines.

Aux Membres de la Société de Colonisation No. 1 du Comté de Portneuf.

Messieurs,

Le bureau de direction ayant chargé le Président et le Secrétaire de notre Société de faire une visite d'exploration dans la jeune colonie de St. Ubalde, et un peu plus loin sur les bords de la rivière Batiscan, nous avons l'honneur de faire le rapport qui suit.

Pour mieux atteindre le but proposé et répondre aux intentions du bureau de direction, nous avons fait appel à plusieurs amis et promoteurs zélés de la colonisation. Nous les avons priés de nous aider dans cette étude d'une contrée trop peu connue et si diversement appréciée.

Le 14 août fut fixé pour le départ de Deschambault. Le personnel de l'exploration se composait de MM. les Curés de St. Augustin, de la Pointe aux Trembles, des Beurcuils, de Deschambault, de St. Casimir et de St. Jeanne. MM. J. D. Brousseau et le Dr. LaRue de St. Augustin, tous deux députés du comté de Portneuf, l'un aux Communes et l'autre au Parlement de Québec, voulurent bien nous encourager de leur présence et de leurs conseils. Ils avaient, du reste, leur place marquée d'avance dans une excursion de cette nature, eux qui contribuent si largement au progrès de la colonisation dans notre comté. On sait que M. le Dr. LaRue a eu le mérite de l'initiative de la formation de nos sociétés de colonisation. On connaît toutes les peines qu'il s'est données dans chacune des 13 paroisses du comté de Portneuf, pour réunir toutes les volontés et organiser les trois sociétés de colonisation qui concentrent aujourd'hui toutes leurs opérations sur le même point. Il ne manque pas de verser tous les ans dans la caisse de chacune d'elles une large contribution; de même que M. J. D. Brousseau qui, lui aussi, encourage cette œuvre de son argent et de ses conseils. Il manquait

à notre expédition, pour la compléter, un autre bienfaiteur non moins distingué de notre société de colonisation, l'Honorable A. J. Duchesnay, ci-devant député de Portneuf et ex-Sénateur pour la division Lasalle.

M. Ant. Racine, chapelain de l'église St. Jean à Québec, nous rejoignit à St. Ubalde, avec plusieurs habitants de la Pointe aux Trembles, et des paroisses du fleuve, désireux de prendre part à notre exploration.

I.

ST. UBALDE.

La jeune colonie de St. Ubalde, qui était le premier objet de notre visite, est à quatre lieues au nord de St. Casimir. Le premier colon est Jean Daigne dit Cayen. C'est lui qui le premier eut le courage de s'enfoncer dans la forêt, sans chemins, à trois lieues de toute habitation, il y a treize ans. C'est là qu'il éleva sa pauvre cabane de défrichour, pour y recevoir sa famille, et commencer les premiers défrichements. Il fut bientôt suivi des sieurs Michel L'Eveillé, des Ecurcuis, d'Ubalde Gingras, de la Pointe aux Trembles et de plusieurs autres. Voilà les premiers commencements de cette colonie qui compte aujourd'hui plus de 85 familles. Nous les trouvâmes tous réunis à leur chapelle, car nous étions attendus. De grands préparatifs avaient été faits pour nous recevoir. Ces braves gens ne savaient comment nous témoigner leur joie. Le lendemain était en effet un grand jour pour eux. Leur chapelle devait être consacrée au culte par une bénédiction solennelle. Ils savaient d'ailleurs que nous leur apportions la promesse d'un curé pour le 1er octobre, à la condition qu'ils lui assureraient les moyens d'une honnête existence. Ils voulurent se préparer à cette fête en s'approchant du sacrement de la réconciliation. Le lendemain, jour de l'Assomption, la population entière de St. Ubalde se pressait à la table sainte, pour recevoir le pain des forts, qui adoucit les durs labours du colon, l'encourage et lui fait supporter avec une sainte résignation l'ennui et les privations sans nombre attachés aux premières années de la vie du défrichour.

Nous étions profondément émus à la vue de toutes ces bonnes familles canadiennes rayonnantes de joie et de bonheur.

M. le curé de la Pointe aux Trembles donna le sermon. Il prit pour texte ces paroles de N. S., tirées de l'évangile du jour ; " Marie a choisi la meilleure part, elle ne lui sera point ôtée." Il en fit une très heureuse application à son auditoire. " Vous avez choisi la meilleure part, dit-il à ces courageux pionniers de la colonisation, à ces rudes travailleurs de la forêt, vous avez préféré le sol fertile du Canada arrosé par les suurs et souvent par le sang de vos ancêtres, aux manufactures et aux brigueries américaines, vous avez préféré l'air pur et vivifiant de ces belles

forêts qui vous environnent à l'air pestilenciel des manufactures américaines, vous avez préféré la possession paisible de ce sol canadien, noble héritage légué par vos ancêtres, à quelques centaines de piastres dépensées plus vite encore qu'elles ont été gagnées. Vous ne serez pas trompés dans vos espérances. " La part que vous avez choisie ne vous sera pas ôtée." Les belles terres que vous possédez, et qui déjà fournissent à tous vos besoins, vous les léguerez en héritage à vos enfants qui béniront votre mémoire.

" Dans quelques années, St. Ubalde sera une grande et belle paroisse, et croyez le bien, vous ne regretterez jamais les jours de travail et de privations inséparables des premières années de défrichement.

" Vous êtes plus heureux et plus sages qu'un grand nombre de vos compatriotes, qui, au lieu de prendre des terres pour y vivre et établir leurs enfants, s'en vont aux Etats-Unis. A force de courage et de persévérance, vous avez réussi à vous former des établissements déjà prospères. Vous aurez bientôt un prêtre au milieu de vous ; il se a votre conseil et votre appui, l'ange du Seigneur pour vous conduire dans les voies de la justice et de la sainteté.

" Ne vous laissez pas aller au découragement ; travaillez avec ardeur et vous aurez la consolation d'établir vos enfants sur les belles terres qui avoisinent votre paroisse naissante.

" N'ayez pas honte de faire ce que vos ancêtres ont fait ; ils ont quitté le beau pays de la France pour coloniser le Canada, et vous savez bien que les privations que vous endurez ne sont rien en comparaison des sacrifices qu'ils se sont imposés !

" Encore une fois, restez dans le pays de vos ancêtres. N'allez pas chercher ailleurs le pain, l'espace et la liberté. Ici, avec du travail, vous avez tout cela, sans aucun risque de perdre votre foi religieuse ni celle de vos enfants."

La reconnaissance devait avoir sa place marquée dans une fête comme celle-là. Il fallait un interprète à la joie commune. Une adresse très bien dictée fut présentée au Révd. M. Guertin, curé de St. Casimir et de St. Ubalde à la direction de la société de colonisation, et à MM. Brousseau et LaRue. Cette adresse fut rédigée par un colon, nous a-t-on dit, le soir même de notre arrivée. S'il en est ainsi, ce colon a fait voir qu'il sait manier la plume aussi bien que la hache. M. Guertin répondit, avec une vive émotion, en termes appropriés.

M. le Dr. Larue et M. Brousseau prirent ensuite la parole. Ils s'étonnèrent au long sur les bienfaits des sociétés de colonisation et sur les gros octrois d'argent que le gouvernement fait chaque année pour l'ouverture des chemins et les sociétés de colonisation. Ils féliciteront les bra-

ves colons d'avoir préféré venir chercher du pain à St. Ubalde, au lieu d'aller s'enfermer dans les manufactures américaines, comme tant d'autres compatriotes qui vont là ruiner leur santé, et trop souvent perdre leur religion. Ils prouveront par des exemples que nos pauvres canadiens émigrés aux Etats-Unis ne laissent pour héritage à leurs enfants qu'une dure servitude avec son triste cortège de misère et de corruption. Que si quelques uns réussissent à faire des épargnes, ce n'est qu'au prix de la santé et du bonheur futur de leurs enfants, sans avoir la douce espérance de jouir avec eux et au milieu d'eux de leur petite fortune. Ils dirent que la condition du colon, quoique pénible dans les premières années et sujette à bien des privations s'améliore bientôt ; que l'aïeance succède à la pauvreté, qu'en peu de temps la maison s'agrandit et se garnit de meubles à mesure que les défrichements s'avancent ; que les aînés de la famille, quand ils ont le bon esprit de rester auprès de leurs parents, s'établissent à peu de frais, comme les trois fils de M. Michel l'Eveillé dans le canton Chavigny, et plusieurs autres que l'on pourrait déjà citer.

II.

CHEMINS.

Les chemins de cette contrée ont été faits par le gouvernement. Ils sont assez beaux partout. On y voyage à l'aise en wagon jusqu'au pont jeté sur la rivière Batiscau, à l'endroit appelé le 9ème portage, à 11 lieues du fleuve. Il n'y a que trois côtes, l'une en arrivant à la rivière Batiscau, au 8ème portage, et les deux autres un peu plus loin. On peut facilement les améliorer, vu que le terrain est un sable mêlé d'argile. Le chemin principal partant des Grondines conduit au 8ème portage de la rivière Batiscau, en ligne presque droite, dans la direction nord, en touchant à l'Eglise de St. Casimir et à la chapelle de St. Ubalde, éloignées de 4 lieues l'une de l'autre. De là, il se dirige au N. E. en suivant les bord de la rivière jusqu'au pont du 9ème portage. En cet endroit il laisse le Canton Montauban pour entrer dans Chavigny.

III.

SOL.

Le sol est bon partout. C'est un mélange de sable et de terre forte, mais où le sable domine, surtout sur les buttes. Dans les bas fonds on trouve la terre franche. Le terrain est légèrement accidenté, ce qui favorise l'écoulement des eaux et facilite l'égouttement des terres. On voit peu de rochers. Le bois est l'érable, le merisier, l'orme l'épinette et le sapin, dans une proportion à peu près égale ; mais sur les bords de la rivière Batiscau, le bois franc domine.

IV.

RIVIERE BATISCAU.

Nous avions hâte d'arriver aux terres qui bordent cette rivière, et de voir

les établissements de la Société de Colonisation de Québec dans Chavigny, sous la direction du Révd. M. Bélanger, curé de Deschambault. Les rapports étaient très-contradictoires; nous voulions juger par nous-mêmes. Nous fûmes accompagnés de plusieurs bons défricheurs, chasseurs et coureurs de bois, connaissant bien la localité. Depuis la chapelle de St. Ubalde, les établissements continuent presque sans interruption l'espace de 2 lieues environ. Dans tout ce parcours, les grains avaient la plus belle apparence. De jolies maisons ont remplacé la pauvre cabane, premier abri du défricheur. A partir de là, on entre en pleine forêt. Le sol est bon, et l'on pourrait dire excellent partout, surtout sur les lots qui bordent la rivière dans Montauban. La spéculation a déjà saisi ce beau territoire. A l'exception de trois ou quatre lots, où l'on voit des commencements d'abatis, tous les autres sont retenus par des propriétaires éloignés qui attendent des acheteurs à haut prix. Heureusement que la loi donne au gouvernement un moyen aussi prompt qu'efficace de se débarrasser de ces chancres de colonisation. Nous avons tout lieu de croire que le bureau des terres fera son devoir, et que des mesures seront prises pour livrer immédiatement toutes ces belles terres au défrichement et à la colonisation.

Nous n'avons pas visité les terres qui bordent la rivière Batiscan dans Montauban, à l'Est du pont dont nous avons parlé plus haut. Le gouvernement paraît y avoir fait tracer un chemin l'espace d'environ une lieue et demie, en suivant les bords de cette même rivière. Mais ce chemin n'est pas fait. Cette rivière sépare les cantons Montauban et Chavigny, dans la direction de l'est à l'ouest; Chavigny est au nord, Montauban au sud.

Le côté nord de la rivière est plus accidenté que le côté sud. Mais il y a de très-bons lots surtout dans les environs du pont, au côté ouest. Le chemin, le long de la rivière est commencé. Il y a environ 16 arpents de fait. Il y a une lieue et demie de chemin fait dans Chavigny.

V.

LAC AU SABLE.

On nous a dit que ce lac a 3 lieues de long sur une lieue de large. Mais cette mesure devrait être probablement réduite de moitié au moins. Il est à une petite distance de la rivière Batiscan, environ trois quarts de lieue. Le côté nord n'a pas été suffisamment exploré. Le côté sud a de très-bons lots. On entrevoit la possibilité d'y placer une nouvelle paroisse, après celle qui va se faire immédiatement dans Montauban. Le chemin qui y conduit est déjà bien avancé. Les terres qui bordent ce chemin sont excellentes.

VI.

ETABLISSEMENTS DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE QUÉBEC
DANS CHAVIGNY.

Cette société, sous l'inspiration du

Rév. M. Bélanger, curé de Deschambault, a obtenu du gouvernement un octroi temporaire d'une centaine de lots, au mois de mai 1870, pour y commencer des défrichements. Depuis cette époque, l'inspirateur de cette belle entreprise n'a pas perdu un instant. Avec des moyens très-limités, puisqu'il n'a eu que trois cents piastres à sa disposition, il a commencé des défrichements sur plusieurs lots, construit un hangar qui sert de logement à ses hommes. Il a levé le carré d'une maison assez spacieuse qui pourrait servir de chapelle en attendant mieux. Enfin il a construit un moulin à scie qui devait commencer à marcher le lendemain de notre départ. Un moulin à farine est commencé.

Dans Chavigny le foin et les grains sont très beaux.

Tous ceux qui se mêlent de critiquer les opérations de M. Bélanger devraient se transporter sur les lieux pour voir, comme nous l'avons fait, les merveilles que peut opérer le dévouement à une noble et grande cause. L'œuvre de M. Bélanger a eu ses détracteurs comme toutes les œuvres d'un grand avenir. Les fabricants et les colporteurs de canons vont être réduits au silence. Comme l'arbre se connaît toujours à son fruit, le succès de la colonisation de Montauban et de Chavigny fermeront la bouche aux hommes à courte vue, et aux petits calculs de l'orgueil froissé, du dépit et de la jalousie.

VII.

POSITION AVANTAGEUSE.

Les établissements agricoles de ces deux cantons auront bientôt une grande valeur. Outre la fertilité du sol qui produira toujours des produits abondants, il y a sur la rivière Batiscan des pouvoirs d'eau en grand nombre et d'une force incroyable. Le seul rapide appelé le *neuvième*, au pont de M. Bélanger, se compose d'une longue suite de cascades où l'eau mugissante se précipite comme un torrent. Pour l'amateur de beaux paysages, la vue de ces rapides superposés, considérés du pont, offre un coup d'œil plein de charmes et d'émotion.

On y arrive par un chemin beau dans tout son parcours, de 11 lieues depuis le St. Laurent. Ce chemin commence à l'église des Grondines. On sait qu'en cet endroit, un petit havre reçoit un bateau à vapeur qui se rend à Québec deux fois par semaine les jours de marché. C'est donc un immense avantage pour les colons en arrière de cette paroisse. Ils auront d'ailleurs dans peu de temps, nous l'espérons, une autre facilité pour le transport de leurs produits aux grands marchés du pays. Le chemin de fer de la rive nord qui passera probablement dans les environs du village de St. Casimir, leur offrira un nouveau débouché plus rapproché d'eux et constamment ouvert en toutes saisons de l'année.

La colonisation de Montauban et de Chavigny, sur la rivière Batiscan, va se

faire dans les conditions les plus favorables possibles, puisqu'on y arrive par un beau chemin, et en même temps les plus avantageuses aux colons qui commencent, puisque quatre sociétés de colonisation s'entendent pour concentrer leurs opérations sur le même point. La société de Portneuf No. 1 promet des primes d'encouragement en argent pour les défrichements qui vont se faire cet automne et le printemps prochain. Si le temps est favorable, elle ose se promettre de voir de belles récoltes sur un bon nombre de lots dès l'automne prochain. La société de Québec ne voudra pas sans doute abandonner une entreprise qui promet beaucoup pour l'avenir. Ayant eu le mérite de l'initiative, elle tiendra à honneur de développer de si bons commencements.

VIII.

CONCLUSION.

Faut-il en terminant faire un appel au patriotisme de tous les jeunes gens du comté de Portneuf qui veulent se faire un avenir en dehors du toit paternel? Faut-il les inviter chaleureusement à aller se choisir des lots dans Montauban et Chavigny; au lieu d'aller végéter misérablement dans les villes comme journaliers ou dans les chantiers du Haut-Canada et du Saint Maurice, ou bien dans les manufactures et les *briquerics* américaines? Puisse la lecture de ce rapport changer leurs idées!

Il nous reste un devoir à remplir. Notre tâche ne serait pas complète si, interprètes fidèles de tous les membres de notre excursion, nous ne rendions pas témoignage à la générosité de M. J. D. Brousseau, député du comté de Portneuf aux Communes. Non content de nous honorer de sa présence, il a bien voulu fournir et faire transporter à ses frais deux tentes et tous les approvisionnements nécessaires à une expédition de cette nature. Rien n'a manqué. Son frère, M. Anselme Brousseau, l'a admirablement secondé en dirigeant lui-même à la tête de ses hommes toutes les opérations du campement. Il a bravement payé de sa personne en toute occasion, la nuit comme le jour, pour le confort des voyageurs. Il n'a pas eu peur des fatigues d'un voyage de plus de 50 lieues de Québec, aller et retour en wagon chargé.

Puissent les MM. Brousseau agréer l'expression de nos plus sincères remerciements.

Pointe aux Trembles, }
1er sept. 1871. }

L. E. PARENT, Ptre.

Curé de la Pointe aux Trembles,
Président S. C. P.

P. BEAUMONT, Ptre.
Curé des Ecurieils.
Secrétaire S. C. P.

Concours agricole de la Société d'Agriculture du Comté de Laval pour l'année 1871.

Prix accordés pour les fermes les mieux tenues dans tout le comté, conformément au programme du Conseil d'Agriculture du 2 février 1871.

1er prix, Felix Lavoie	140 points
2d " D. A. P. Bélair,	120 "
3e " J B, Dagenais,	110 "
4e " Tous. Major,	90 "
5e " Evariste Ouimet	80 "

Prix accordés pour les terres les mieux tenues dans les paroisses de St. François de Sales, St. Vincent de Paul, St. Martin et Ste. Rose, conformément à une résolution du Conseil d'Agriculture passée le 26 octobre 1870—Cinq prix par paroisse.

St. François de Sales

1er Zép. Ouimet, 2e Olympe Ouimet
3e Elói Ouimet, 4e Théodore Archambault, 5e Pierre Gravel.

St. Vincent de Paul.

1 Eusébe Dubreuil, 2 Guille Gravel, 3 Narcisse Gravel; 4 Pierre Paquet, 5 F. X. Auclair.

St. Martin.

1 J. B. Bergeron, 2 Thim. Hotte, 3 Julien Somriol, 4 Jules Somriol, 5 Narcisse Gravel.

Ste. Rose.

1 L P Bélair, 2 Michel Ouimet, 3 Stanislas Filiatrouault, 4 Moïse Ouimet, 5 Joseph Ouimet.

Prix accordés pour récoltes sur pieds—Blé, 7 prix.

1 L P Bélair, 2 J B Bergeron, 3 Paul Desjardins, 4 Evariste Ouimet, 5 Michel Desjardins père, 6 A Wobstor, 7 Adolphe Ouimet.

Orge, 6 prix.

1 J B Bergeron, 2 Tous. Major, 3 J B Dagenais, 4 Stanislas Filiatrouault, 5 Félix Ouimet, 6 Pierre Gravel.

Avoine, 6 prix.

1 D A P Bélair, 2 Tarsil Nadon, 3 Paul Desjardins, 4 Evariste Ouimet, 5 Pierre Charbonneau, 6 Eusébe Ouimet.

Pois, 6 prix.

1 Aug Major, 2 Joseph Ouimet, 3 Michel Ouimet, 4 Olympe Ouimet, 5 Félix Ouimet, 6 Narcisse Gravel senior.

Patates, 6 prix.

1 Michel Ouimet, 2 L P Bélair, 3 Michel Desjardins fils, 4 J B Bergeron, 5 Olympe Ouimet, 6 Julien Sauriol.

Lin, 6 prix.

1 Aug Major, 2 Pierre Panet 3 Evariste Ouimet, 4 Jos Ouimet, 5 Julien Sauriol, 6 Tarsil Nadon.

Blé-d'inde, 6 prix.

1 F X Lucas, 2 Cyrille Joly, 3 Michel Desjardins père, 4 P Gravel, 5 F X Auclair, 6 J B Auclair.

Prairies neuves, 6 prix.

1 P P Bélair, 2 Félix Lavoie, 3 Eus Ouimet, 4 Zép Ouimet, 5 Elói Ouimet, 6 Pétrus Gravelle fils.

Mélange d'avoine et pois, 5 prix.

1 P P Bélair, 2 Gilbert Casson, 3 Adolphe Ouimet, 4 Pierre Paquet, 5 Thim. Hotte.

Carottes et navets, 5 prix.
1 Jos Ouimet, 2 L P Bélair, 3 Julien Sauriol, 4 Zép Pagé, 5 P Gravelle fils.
S. F. McMAHON,
Sec.-Trés. S. A. C. L.

Société d'Agriculture No. 1, du comté de Nicolet.

Concours pour les terres les mieux tenues d'après un système de rotation, qui a eu lieu les 15, 16 et 17 août 1871.
Rapport des Juges.

Une seule classe, pour les fermes d'au moins 60 arpents tendue, en culture. Noms des concurrents primés et mes d'au moins 60 arpents d'accordés à chacun d'eux sous son nom, pour chaque condition.

Détail par numéros des conditions requises pour obtenir les points de mérite accordés par les juges.

1. Système de rotation de 6 à 10 ans.....	0	0	0	0	0
2. Les différents sols séparés par des clôtures, et communiquant aux étabes par une allée ou autrement pour le passage des animaux.....	0	0	10	0	0
3. Clôtures en bon ordre.....	10	10	5	0	8
4. Fossés et rigoles en bon ordre.....	10	10	8	10	6
5. Point de roches ou de mauvaises herbes dans les champs. Les mauvaises herbes le long des clôtures seront coupées...	10	10	4	5	0
6. Bétail proportionné à l'étendue de la ferme, et bien tenu: au moins une tête de gros bétail par chaque 4 arpents, 4 moutons comptant pour une tête de gros bétail.....	10	10	10	8	0
7. Etable, porcherie, laiterie, grange, bergerie,					

Is. E. LeBlanc, de Bécancourt.
Léger Girard, de Bécancourt.
Alex. MacDonald, de Bécancourt.
J. C. Bourgeois, de St. Grégoire.
A. Trottier, de St. Pierre.

cours, instruments aratoires commodes, en bon ordre, et améliorés	10	15	8	0	10
8. Engrais bien préparés et bien conservés.....	10	0	0	0	0
9. Bons pâturages, succédant ordinairement dans la rotation aux prairies.....	10	10	8	0	0
10. Grande étendue de prairies: pacages et prairies devront former au moins la moitié de la ferme en culture	10	10	10	10	0
11. Une des soles, ou du moins la 20ème partie de la ferme en culture sera en légumes ou plantes sarclées et cette partie devra changer chaque année.....	0	0	0	0	0
12. Chaque sole sera en bon état de production.....	10	10	0	5	0

Totaux 90 80 66 43 38
Ainsi les 5 prix ont été accordés, suivant le nombre des bons points restés à chacun des compétiteurs, dans l'ordre suivant, savoir:
1er prix, à M. Is. E. LeBlanc, de Bécancourt,
2ème do à M. Léger Girard, do
3ème do à M. Alex. MacDonald, do
4ème do à M. J. C. Bourgeois, do St. Grégoire,
5ème do à M. André Trottier, de St. Pierre,
Certifié vrai,
Par J. JUTRAS, Président,
Et par J. A. BLONDIN,
Sec. Trés: de la dite Soc.
No. 1, Co. Nicolet.
Bécancourt, 2 Août 1871.

Société d'Agriculture de Beauharnois.

Concours des fermes les mieux tenues et des grains sur pied.
Formes de pas moins de 60 arpents.

1e prix — David Benning,	\$32 00
2e Ths. Watson	25.00
3e G. J. Cowley	18.00
4e H. Symons	12.00

Formes de pas moins de 20 arpents.

1e prix — J. B. Laberge	\$26.00
2e Wm. Young	12.00

Quatre arpents de prairies

1e prix — Ths. Watson	\$5.00
2e J. Lebeuf	4.00
3e J. Hunter	3.00
4e J. Sauvé	2.00

Quatre arpents de blé.		
1 ^e prix — J. Cowley	\$6.00	
2 ^e A. Poirier	5 00	
3 ^e O. Labelle	4.00	
Quatre arpents d'Orge à deux rangs.		
1 ^e prix — W. Sangster	\$5.00	
2 ^e D. Benning	4.00	
3 ^e Ign. Bonhomme	3.00	
4 ^e J. Hunter, sr.	2.00	
Quatre arpents d'Orge à quatre rangs.		
1 ^e prix — C. Labelle	\$5.00	
2 ^e B. Vinetto	4.00	
3 ^e M. Poissant	3.00	
4 ^e J. Beauvais		
Quatre arpents de Pois blancs.		
1 ^e prix — J. Sauvé	\$5.00	
2 ^e E. Tromblay	4.00	
3 ^e J. B. Sauvé	3.00	
4 ^e Alex. Morrison	2.00	
Quatre arpents de Sarrazin.		
1 ^e prix — P. Ménard	\$5.00	
2 ^e A. Poirier	4.00	
3 ^e J. B. Laberge	3.00	
Quatre arpents d'Avoine.		
1 ^e prix — M. Poissant	\$5.00	
2 ^e H. Hunter	4.00	
3 ^e H. Symons	3.00	
4 ^e J. Sauvé	2.00	
Un arpent de Lin.		
1 ^e prix — J. B. Laberge	\$5.00	
Un arpent de Patates.		
1 ^e prix — W. Termant	\$5.00	
2 ^e W. Gardner	4.00	
3 ^e D. Benning	3.00	
4 ^e J. Somerville	2.00	
Un demi arpent de blé d'inc. o.		
1 ^e prix — W. Sangster	\$5.00	
2 ^e D. Benning	4.00	
3 ^e F. Meloche	3.00	
4 ^e P. Ménard	2.00	
Un demi arpent de Fèves.		
1 ^e prix — W. Sangster	\$5.00	
2 ^e W. Young	4.00	
3 ^e J. Hunter, père	3.00	
4 ^e D. Benning	2.00	
Un demi arpent de Carottes.		
1 ^e prix — D. Benning	\$5.00	
2 ^e G. J. Cowley	4 00	
3 ^e J. Hunter, fils	3.00	
4 ^e J. Somerville	2.00	
Un quart d'arpent de Betteraves.		
1 ^e prix — D. Benning	\$5.00	
2 ^e J. Hunter, père	4.00	
3 ^e H. Symons	3.00	
4 ^e J. Somerville	2.00	
A M. le Président et à MM. les Directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois.		

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur les fermes bien tenues, les grains sur pied et les plantes sarclées, conformément aux règlements du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, et à ceux de la dite Société d'Agriculture du comté de Beauharnois. Nous avons examiné avec la plus scrupuleuse impartialité les fermes entrées en compétition ainsi que les grains sur pied et les plantes sarclées. Dans notre inspection, nous nous sommes efforcés de suivre la lettre du programme du Conseil et nous déclarons que les personnes ci-dessus nommées ont droit aux prix

apposés en regard de leur nom respectif.

De tous les concurrents nous regardons ces personnes comme étant celles qui se sont le plus rapprochées des conditions mentionnées à ces programmes.

Nous regrettons d'avoir à mentionner ici que deux entrées dans la deuxième section, ne méritent dans notre opinion aucun prix, aussi comme nous en avons le droit d'après la XVII^e clause des règlements adoptés pour la région et la gouverne des sociétés agricoles de la province de Québec, nous avons jugé à propos de n'en point accorder.

En vertu de la même disposition des dits règlements, le 3^e prix a été accordé à M. Young parce qu'il n'a pas suffisamment rempli les principales conditions exigées pour obtenir le second.

Nous avons constaté avec plaisir que l'agriculture fait cependant des progrès dans le comté. On s'efforce partout d'améliorer la culture du sol, qui est excellent sous tous rapports. La récolte du blé, de l'orge, des pois et de l'avoine ne peut être guère plus abondante qu'elle ne promet de l'être cette année. Le foin et les carottes paraissent être inférieurs et offrir moins de rendement qu'on pourrait le désirer; au reste, nous pensons que ce défaut est dû à l'inconstance de la température. Nous devons à la vérité de dire que ce ne peut dépendre de la préparation du sol, car nous avons remarqué que les champs sont sur un bon pied de culture, et le sarclage nécessaire pour les carottes démontre évidemment que rien n'a été négligé pour s'assurer d'un bon rendement.

Nous avons aussi visité les écuries de votre Société qui sont en bon ordre et bien adaptées à des sujets d'une aussi grande valeur. Les divisions sont excellentes et le site est des mieux choisis. Les trois étalons qui s'y trouvent sont bien tenus et dans notre opinion sont des types tout à fait de nature à promouvoir rapidement l'amélioration de la race chevaline dans le pays, comme ils l'ont fait dans le comté de Beauharnois.

Nous félicitons bien sincèrement votre Société pour ses progrès rapides et pour la sage et florissante administration de ses affaires. L'examen que nous avons fait de ses terrains, de ses livres, etc., sont satisfaisants pour nous convaincre de son état prospère et de son avancement. Il serait désirable que toutes les sociétés agricoles de la province suivissent la marche progressive de celle de Beauharnois.

Avant de terminer notre rapport, nous offrons nos plus sincères remerciements aux Directeurs de la Société dont la courtoisie et la complaisance méritent ici une mention toute spéciale et nous les prions de vouloir bien les accepter de notre part.

Jos. LANOUEITE,
Jas. SMITH,
Wm. DUNN.

LES RECOLTES.

Le Grand Tronc vient de publier son rapport annuel sur les moissons, comme ce rapport est très long, et qu'il prendrait plus de place que nous n'en pouvons disposer, nous en publions l'analyse suivante qu'a fait le *Journal de Québec*.

LA MOISSON.

La Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc vient de publier son rapport annuel sur les moissons dans les parties du pays traversées, par cette voie ferrée. Partout les cultivateurs sont satisfaits et, en une foule d'endroits, ils n'hésitent pas à dire que les récoltes en général n'ont pas été aussi bonnes depuis quinze ans. Le Grand-Tronc est divisé pour les fins de l'administration en cinq districts, que le rapport nous fait parcourir successivement.

Le premier district, dont il est question, est celui de Buffalo à Goderich, et comprend Goderich, Seaforth, Carronbrook, Tavistock, Bright, Paris, Drumbo, Brantford, Calodonia, Port Colburne et Fort Erié. Dans toutes ces localités, le blé d'automne est excellent et son rendement, de 30 à 40 minots par acre. L'on a semé peu de blé de printemps. La sécheresse du mois d'août a nui au maïs et aux légumes. L'avoine abonde et le grain en est ferme et bien nourri. A Drumbo, l'avoine de Norvège a donné un rendement de 70 minots à l'acre.

La paille du grain est courte. Le manque de pluie a aussi affecté les fruits, et l'on n'a cueilli que peu de pommes. Les pois, le seigle et l'orge sont bien venus et ne laissent rien à désirer. Dans ce district, on se plaint de la sécheresse et elle a produit partout les mêmes effets.

Si nous passons au district occidental, nous trouvons, qu'à Détroit, Utica, Ridgeway, Forrest, Warner, Lacan, London, Stratford, Berlin, etc., le blé d'automne est excellent; son rendement égale celui des autres districts. Il est à noter ici que l'on ne sème pas de blé le printemps, et que, tous les ans l'on consacre une plus grande étendue de terre à la culture de celui d'automne. En général, les autres céréales sont d'une excellente qualité, mais leur paille est courte. La sécheresse s'est aussi fait sentir ici et les champs ont été brûlés à tels point que les bestiaux ne trouvaient plus d'herbe dans les pâturages. Le foin est rare et l'on sera forcé de le remplacer par les racines dont la récolte promet d'être excellente. Les fruits ne rapporteront, vu leur rareté, que peu de profits aux cultivateurs. Le maïs a beaucoup souffert de la sécheresse, cependant, à Mounsbury, il est excellent. Enfin, presque partout le rendement du blé, des pois, de l'orge, de l'avoine, est au-dessus de la moyenne.

Dans le district central qui commence à Toronto et comprend Whitby

Drummonville, Cobourg, Brockville, Prescott, Cornwall, et se termine à Montréal, le rapport fournit des renseignements et des observations à peu près semblables à ceux qu'il donne sur le district précédent. Seulement tout change à partir de Vaudreuil au moment où nous mettons le pied dans la Province de Québec. A Vaudreuil et à Montréal, le foin commence à être plus abondant et la campagne, ici, a moins souffert de la dernière sécheresse que dans la province d'Ontario.

Le district de l'Est commence à St-Lambert et s'étend le long de la ligne jusqu'à Portland, mais nous nous arrêtons à la frontière. Le rapport constate qu'à Saint-Lambert, Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Saint-Hyacinthe, Durham, Richmond, Windsor, Coaticook, Compton, la moisson est excellent et au-dessus de la moyenne. Il y a partout abondance d'avoine, de pois et d'orge : le maïs donnera un bon rendement. Les carottes, navets, betteraves sont d'une belle venue. Il y a beaucoup de pommes de terre, mais elles menacent de se gâter. Le peu de blé de printemps que l'on a semé est excellent ; dans ce district comme dans le reste de la Province, les cultivateurs ne sèment pas de blé d'automne et très-peu de blé de printemps. A Saint-Hyacinthe, à Saint-Liboire, le foin était en bon état, mais il a été engrangé difficilement, et la pluie dont il y a eu plus que de raison, nuira à sa qualité. Le blé de sarrasin promet un rendement abondant.

Le District de Richmond et de la Rivière du Loup ne peut se flatter d'avoir eu une aussi bonne récolte que les autres. Partout, depuis Richmond jusqu'à la Pointe-Lévis, on se plaint de la pluie, qui a endommagé les foins. C'est le contraire de ce qui est arrivé en Haut Canada où la sécheresse a seule nuï à la végétation. Aux moulins de Méthot, au débarcadère de Doucet, à la Rivière-Noire, la pluie a fait rouiller le blé de printemps et pourrir la pomme de terre. Mais, heureusement, il y a compensation d'un autre côté, et les cultivateurs peuvent se vanter d'avoir eu une magnifique moisson d'avoine, d'orge, de blé d'inde, et de pois. Le sarrasin était de la plus belle venue, mais la gelée l'a endommagé. En plusieurs endroits, le foin était abondant, et sans la pluie il serait d'une qualité supérieure.

A partir de la Pointe-Lévis et en passant par les comtés de la rive sud jusqu'à la Rivière-du-Loup, le foin abonde, la paille des céréales est longue et le bétail ne manquera pas de fourrage l'hiver prochain. Les céréales, à part le blé dont on a semé qu'une petite quantité, ne laissent rien à désirer tant au point de vue de la qualité que du rendement. On a beaucoup semé d'orge, d'avoine et de pois. Il y a une immense quantité de pommes de terre, mais on craint de les voir pourrir.

Voilà, en somme, les renseignements que nous fournit ce rapport et s'il est exact, nous pouvons dire que même tout le pays n'a pas à se plaindre et que nous pouvons espérer que les habitants de la campagne trouveront dans les dons de la Providence, la récompense de leurs travaux.

L'année dernière, il s'est fait aux Etats-Unis pour \$200,000,000 de beurre et \$30,000,000 de fromage.

Les Etats-Unis ont produit l'année dernière 90,000,000 de livres de tabac.

M. Sullivan, de l'Illinois a une ferme de 40,000 acres ; il a cinq cents employés à son service et a récolté l'année dernière 20,000 boisseaux de céréales.

D'après le rapport mensuel du département de l'agriculture des Etats-Unis, la récolte du maïs serait excellente, excepté dans les Etats du Sud.

La récolte du blé n'est pas aussi abondante que celle du printemps et de la St Jean d'été, excepté dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre et du Michigan.

Il paraît que M. T. Irving, de Montréal a vendu son taureau Ayrshire importé pour la somme de 1000 piastres à M. Sinclair de Québec.

La récolte du blé en France sera de 35,000,000 d'hectolitres de moins que les années ordinaires, mais celle de l'orge et des autres céréales sera abondante.

Il paraît que le Palais de Crystal de la rue Ste. Catherine à Montréal doit être transporté sur les terrains du Conseil d'Agriculture au mile End, tel que décidé par le comité conjoint du conseil et de la chambre des Arts et manufactures. De cette façon les deux expositions seront sur le même terrain.

M. E. Silver, le grand exportateur d'animaux, est à embarquer à la station de Richmond plus de 5000 moutons, pour les divers marchés des Etats du Nord.

Une grande quantité de foin pressé a été embarqué, à la station de Waterloo pour les Etats-Unis. Le prix du foin est très élevé et il vaut sur le marché de Boston \$35 à \$40 la tonne.

M. Hackwell, de Boscobel a un champ d'avoine canadienne, les épis mesurent 5 pieds 6 pouces de long.

Un M. Wright du township de London a semé de l'avoine noire dont le rendement a été extraordinaire. En moyenne, un grain a donné naissance à douze tiges, chacune desquelles porte généralement 120 grains, de sorte qu'un seul grain en a produit près de 1,500. Le rendement entier d'une pareille récolte serait d'au moins 100 minots par arpent.

M. le Dr. Mignault de St. Denis vient d'acheter une ferme de la valeur de 4000 piastres. L'intention de M. Mignault, en achetant ce terrain, a été d'en faire une ferme où il pourra mettre en pratique la culture améliorée. C'est une entreprise louable que nous voudrions voir réussir.

Edward Boyer Ecr., de Harton, comté de King, N. E., écrit que sa fille a été complètement guérie par l'usage du *Liniement Anodin de Johnson*. L'épine dorsale devint malade, elle perdit l'usage des jambes, et son dos devint courbé comme une flèche, parce qu'elle avait pris du froid après avoir été inoculée. Elle est bien maintenant.

On peut affirmer sans perdre sa réputation que tous les médecins expérimentés, après un examen soigné de la recette déclareront que les *Pillules Purgatives de Parson* ont plus de valeur qu'aucunes autres pillules maintenant offertes en vente.

Napoléon III.—L'infortuné exilé qui a vu la fin de son Impériale Grandeur, versa des larmes quand il se vit traiter avec tant d'égards par son vainqueur, le roi Guillaume de Prusse. L'Histoire renferme peu d'exemples de semblable magnanimité de la part d'un conquérant. Il n'en est pas ainsi en médecine, car le Grand Remède et Pillules Shoshonees n'ont aucun respect des maladies romantiques dans le corps humain, car cette médecine combinée déracine complètement toutes les maladies aiguës et chroniques, et fait du système un tabernacle où la vie se trouve à l'aise.

Durant l'année se terminant le 1er février 1870, M. Fellows paya près de 1100 piastres pour annoncer dans la Puissance. Il est sans contredit le plus célèbre annonceur des Provinces de l'Amérique Britannique.

A QUELLE PROFONDEUR IL CONVIENT DE SEMER LE BLÉ.

Un cultivateur du New Jersey, pour s'assurer de la profondeur à laquelle le blé doit être semé, a fait cette expérience avec les résultats suivants :
Blé semé à une Levé au bout Nombre de profondeur de de tes levées.

Pouces.	Jours.	
1	11	7-Huitièmes
1	12	Tout
2	18	7-Huitièmes
3	20	7-Huitièmes
4	21	La moitié
5	22	3-Huitièmes
6	23	1-Huitième.

Valeur de la paille dans les fumiers.

On constate par l'étude de la chimie que les différentes pailles ne possèdent pas la même valeur dans les fumiers. Cette valeur relative est déterminée par la quantité de nitrogène contenu dans la paille. La paille d'orge est la plus maigre de toutes ; celle d'avoine et de seigle est d'un peu près un tiers meilleure ; celle de blé vaut presque le double de celle d'orge, celle de sarrasin est meilleure que celle de blé ; le foin et les sucets de blé d'inde sont préférables aux pailles dont nous venons de parler, et contiennent cinq fois plus de nitrogène que la paille d'orge ; et le trèfle rouge ainsi que le pesât de pois on contiennent huit fois plus que la paille d'orge.

Soit que ces substances soient directement mêlées au fumier, soit qu'on les fasse d'abord passer par le corps des animaux, elles produisent leurs effets relatifs.

TAUX DU CHANGE.

St Hyacinthe 25 sept 71
Greenbacks achetés à 13½ p c de dis
compte en argent courant.
Argent acheté à 8 p. c.
Petites monnaies achetées à 10 p. c.
de discompte.
Or, à New-York, le 23 Sept. à
4 hrs. P. M 115½

ST. JACQUES, & CO.
Courtiers de St. Hyacinthe.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 22 septembre.

	\$ c	\$ c
Supérieure Extra.....	6 25	à 6 50
Extra.....	6 10	à 6 15
De goût.....	5 95	à 6 00
Sup fr. (blé de l'ouest)..	5 55	à 5 60
Sup Ord[blé du Canada]	5 60	à 5 70
Farine forte pour boul.	5 75	à 6 15
Sup de blé de l'Ouest [Canal Wolland].....	5 60	à 0 00
Super marques de la Cité blé de l'Ouest....	5 65	à 0 00
Frais moulu.....	0 00	à 0 00
Canada sup No 2.....	5 15	à 5 20
Super Etats de l'Ouest No 2.....	5 10	à 5 15
Bolle.....	4 80	à 4 85
Moyenne.....	3 70	à 3 85
Recoupe.....	3 25	à 3 50
Farine on sacs du H. C. par 100 lbs.....	2 45	à 2 55
Sacs de la Cité.....	2 65	à 2 70

Marchés tranquilles. Les dégrés
dans l'Ouest continuent fermes. Les
prix de Liverpool sur le blé la farine
et le maïs étaient cotés comme suit :

Sept. 21 22 Sept.
1.25 p. m.

	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Farine.....	24 0	à 26 0	23 0	à 26 0
Blé rouge.....	10 9	à 11 1	10 9	à 11 0
Blé d'hiver.....	11 6	à 00 0	11 4	à 00 0
Blanc.....	00 0	à 12 6	00 0	à 12 7
Maïs.....	32 0	à 00 0	32 6	à 00 0
Orge.....	04 0	à 04 0	4 0	à 4 0
avoine.....	3 2	à 0 0	3 1	à 0 0
Pois.....	00 0	à 40 0	00 0	à 40 6
Lard.....	42 6	à 00 0	43 6	à 00 3
Saindoux.....	00 0	à 44 3	00 0	à 44 0

Les affaires transigées ce matin
étaient restreintes et aux prix cotés
hier. Les superfines sont très rares
et les bons lots en grande demande.
1000 barils de la cité ont changé de
mains sur les lioux hier, à \$5.60; un
bon lot a été vendu ce matin à prix
tenu secret, mais que l'on suppose être
à peu près le même. Les demandes
pour le commerce de la cité et la con-
sommation locale, sont fermes. L'ex-
tra et de goût tranquilles. Un lot
d'extra-supérieure a amené 6.50. Quel
des petits lots de l'ouest ont été ven-
dus à 5.55, mais, l'on demandait plus
pour de gros lots. Forte pour boulan-
gers est montée à 5.75 et 6 No. 1 a rap-
portée 5 10 5.12½ 5.15 et 5.20 sui-
vant les qualités. Moyenne 3.70 et 3.75.
Recoupe : 3.15. Reçu par le Grand
Tronc 3,752 barils, par le Canal Lach-
no 3,698 barils.

Blé par boisseau de 60 lbs.—Mar-
ché ferme, 20,000 bois. De No.2 de
Milwaukee ont été vendu 1.26 avec le
frt, ce matin quelques chars de blanc
du H. C. ont rapporté 1.37½.

Lard par baril de 200 lbs.—Marché
ferme. Moss 16.25 à 16.50 ; Minco
14.75 à 15.

Beurre par lb.—Commun 9 à 10c ;
nouveau et bon 18 à 18½c. choisi des
townships 19c.

Maïs par boisseau de 56 lbs.—
Marché ferme. 40,000 boisseaux ven-
dus à 62c

Pois par boisseau de 66 lbs.—83
et 84c, selon les qualités.

Avoine par boiss. de 32 lbs.—Marché
tranquille à 34 et 35c.

Orge par boisseau de 48 lbs.—Mar-
ché nominal 57½ à 60c.

Saindoux, par lb.—La cote est de 9 à
9½c.

Fromage par lb.—Bon : 8½c à 8½
nouveaux 9 cts.

Rapport quotidien du marché des for-
de Montréal, 23 septembre. Banque de Montréal,
253½. Ontario 110. Amérique Britannique du
Nord, 115. De la Cité 58. Du Peuple 110. De
Toronto 188. Jacques-Cartier 120. Des Mar-
chans 127½. De Québec 114. Union 110.
Royale Canadienne 104½. De Commerce 125.

Une certaine hausse s'est fait sentir dans les
différents marchés tant en gros qu'en détail.
Dans les Provisions on est déjà à se préparer
pour l'approvisionnement d'hiver. Une cer-
taine activité s'est fait sentir dans les Marchan-
dises par le grand nombre de marchands de nos
campagnes qui ont commencé leurs achats pour
assortir leurs fonds de marchandises sèches et
épicerie pour la saison d'hiver.—*Minerve.*

Nous lisons dans la Revue commeri-
ale du Pays, écrite par M. L. E. Morin :

A l'exposition qui a eu lieu à Québec
les échantillons des produits de la lai-
terie étaient très inférieurs. Il n'y avait
en tout que 27 tinettes de beurre expo-
sées, et sur ce lot il n'y en avait pas
une seule qui aurait inspecté No. 2 si
elle out été soumise au jugement d'un
inspecteur. Nous ne pouvons nous
empêcher de regretter qu'une source de
richesse aussi importante que le beurre
reste négligé dans le district de Qué-
bec. Par l'ineurie des fermiers cette
source de richesse qui pourrait rappor-
ter des centaines de mille piastres plus
qu'elle rapporte aujourd'hui reste sta-
tionnaire.

Les opérateurs étrangers opèrent
dans cet article qu'au pis aller et l'ex-
position qui vient d'avoir lieu à Québec
prouve incontestablement qu'ils ont
raison. Espérons que l'établissement
des chemins de fer dans le district de
Québec, qui devront rapprocher le pro-
ducteur des consommateurs aura, l'effet
de faire changer cet état de chose.

Les échantillons de fromage exhibés
à Québec étaient indignes de figurer
même sur le comptoir d'un épici-
er de quatrième classe, aussi les juges ont ils
sagement décidé de n'accorder aucun
prix.

LETTRE DES ETATS UNIS.

On nous écrit de Woonsocket Falls
en date du 12 septembre courant :

Voici le prix des différentes choses
nécessaires à la vie, à Worcester :

Les pois \$2.50, les patates 0.90; le
boeuf beefstake 0.25; le boeuf de soupo
0.15; le lard salé 0.12 la livre. La
meilleure fleur 11.00 le quart; le beurre
0.40 la lb. Le saindoux 0.15; les
œufs 33 cts. la doz. Le pain de 6 lbs.
25 cts; le fromage 0.15. Les oignons
\$2.00 le minot, le foin de 35 à 40 pi-
astres la tonne. Le sucre blanc 15 cts;
la bolle melasse 90 cts. le gallon.
L'huile de charbon 40 cts. le gallon.
Le savon 7 cts la livre. On fait laver
le lingo pour 15 cts par heure; les
journaliers gagnent de 1.00 à 1.25.
Les bons charpentiers 2.50. De tout
cela on peut conclure qu'en général les
canadiens vivent assez bien, mais ne
font pas d'épargnes, à moins qu'ils
n'aient une nombreuse famille.

St. Hyacinthe, 25 sept. 1871.

Le marché de samedi était bien complet, et
en y trouvait de tous les produits d la ferme
en abondance; le bled cependant faisait excep-
tion, il y en avait peu et on demandait \$1.25.
Comme les travaux sont à peu-près terminés
les cultivateurs sont un peu plus libres, ce qui
pourrait expliquer l'abondance du marché. Les
pois valaient de 80 cts. à 1.00 l'orge 60 à 75 cts,
l'avoine était abondante et se vendait 30 à 40
cts. le blé d'inde 90 cts le sarrazin 75 cts. Les
pommes étaient abondantes et de prix très
variés de 25 cts à 1.25 le minot. Le bœuf
valait 18 à 20 cts frais et 18 salé. Les œufs
étaient payés par les commerçants 18 à 20 cts
la douzaine.

Voici les prix des autres produits et effets.

Farine superfine extra, \$6.75 à 7.00; Super-
fine No. 1 6.00; do no. 2 5.50 à 6.00; Re-coupe
(gru) 1.60; Son par 100 lbs 1.00. Farine de blé
par 100 lbs 2.80; Do avoine 4.50; Do de blé-
d'inde 2.00; do Sarrazin 2.20. Lin 1.25; Beuf
No. 1. par cents livres 8.00; do no 2 7.00; do
no 3 6 00; do la lbs 8 à 10c; veau de 8 à 10c;
Agneau par quartier 50 à 60 cts; Lard frais par
100 lbs 7.00 à 8.00; do la lb 10c; do salé 100
lbs 8.00 à 9.00 de la livre 10 à 12c, volailles,
dinues par couple 1 00; poules de 40 à 50c;
Poulets de 30 à 35c; Pigeon de 18 à 20c. Gi-
bier, Pleuviers couple 25c; Perdrix de 40 à 50c.
Patates minot 30c; Choux pomme 10c; Lai-
tue 10c; Céleri pied 10c. Sucre d'érable la lb
10c, Miel 10 c. Saindoux 18c suif 10c. Laine
30c. Bois, Erable par corde 4.50; Murisier 4.00;
Hêtre 3.75; Bois franc mêlé 3.00; De moux
3.00; Epinette rouge 3.00. Bastiaux, beufs
1er qualité, 100 lbs 8.00; do 2nd 7 00; do
3 6.00; Peau de boeuf la livre 7c. Veaux de
10c; mouton de 15c. Fourrage, mil 8 00 à
9.00; Trèfle 7.00 7.25. Paille d'avoine 2.00 r
Do de blé 2.00.

Marché de Québec 22 sept. 1871.—Bœuf, 1ère
qualité par 100 lbs. 8 à 9 2c 7 à 8 3c 6 à 7 1ère
qualité par lbs. 8 à 9 2c 7 à 8 3c 5 à 6
veau, 1ère qualité, par lbs à 10 2c 7 à 8 3c
5 à 6, Mouton, 1ère qualité, par lbs. 9 à 10
2c 7 à 8, Agneau par quartier 60 à 70, Lard
frais, par 100 à 7.50, par lbs 8 à 9, salé, par lbs.
10 à 11, Jambon frais par lbs 8½ à 9 de salé par
lbs 12 à 13, Flour supérieure extra, par qrt. 7 à 8
do extra do 6.75 à 6.80 do de goût do 5.30 à
6.40 do supr. No 1 do 6 à 6.10, do forte 6.30 à
6.40 do Supr. No. 2, do 5.40 à 5.50, do par
quintal 2.80 à 2.90 Gruau, par 200 lbs 6.25 à 40

6 50, Blé d'Inde, blanc, par 200 lbs 3.40 à 3 60, do jaune, do 3.20 à 3.40 Saumon, No, 1, par qrt. 200 lbs 15.50 à 16.00 do par lb. 9 à 10, Morue verte, par quart 3 à 3.25 do en draft 3.50 à 3.75 do par lbs 3 à 4 Morue sèche par quintal 4.75 à 5.00 Huile de Morue, par gallon 62 à 63 Hareng du Lab ador No, 1, par qrt 3.50 à 4.00 Volailles par couple, 7 à 8 Oies 1.25 à 1 50 Dindes de 2 à 2.50 Canards, do 45 à 50 Patates par minot 38 à 40 Avoine par 32 livres 50 à 55 Beurre salé, par lbs 16 à 19 Beurre frais, do 15 à 16 Fromage par lbs 11 à 12 Œufs par douzaine 15 à 19 Sucre d'érable, par lbs 8 à 9 Pommes par qrt. 3 à 3.50 Oignons, par quart 3.50 à 4.50 Foin, par 100 bottes 9 à 10 Paille, do 3.50 à 4 Peaux vaches inspectées par 100 lbs 10 à 10.50 do mouton non préparées, chaq. 60 à 1 do Veau do par livre 18 à 20 Laine par Lbs 28 à 30 Bois, par corde (2 pieds 6 pouces) 3.60 à 4.

St. Jean 22 Septembre 1871.

Fleur par quart, 5.60 à 6.25 do quintal 2.80 à 2 90 do de blé d'Inde do 1.40 à 1.50 do de sarrasin do 2 00 à 2.25 Avoine par 40 livres 0.40 orge par 56 livres 0.56 Graine de lin par 60 lbs 1.20 Graine de mille par 50 livres 2.50 Pois par minot 0.70 à 0.75 Blé 1.30 à 1.40 Blé d'Inde par 56 livres 0.75 Sarrasin par 50 livres 0.50 Patates 0.25 à 0.30 Œufs-la douzaine 0.14 à 0.15 Volailles le couple 0.40 à 0.50 Poulets 0.20 à 0.35 Oies 1.00 à 1.60 Dindes 1.50 à 2 00 Beurre finis par livre 0.17 à 0.20 do salé 0.15 à 0.16 Saïndoux 0.12 à 0.15 Lard frais par 100 livres 6.00 à 7.00 do la livre 0.10 à 0.12 do mess par quart 17 00 à 17.50 Bœuf au quintal 5.00 à 6.50 do par livre 0.08 à 0.10 Foin au cent 10 à 12.00 Paille do 3 à 5.00 Bois la corde 3.50 à 5.00.

Sorel 23 Septembre 1871.

Pois par minot 1.10 à 1.20 Avoine 0.36 à 0.40 Sarrasin 0.70 à 0.80 Fleur au quintal 2.75 à 3.00 do de blé d'Inde 2.00 do de Sarrasin 1.60 à 2.00 Lard frais par livre 0.08 à 0.10 do salé 10 à 12c do par quintal 8.00 à 8.25 Bœuf par livre 0.04 à 0.10 do au quintal 5.00 à 6 50 Mouton par quartier 0.30 à 0.60 Veau do 0.25 à 0.60 Dindes par couple 1.50 à 2.00 Oies do 0.80 à 1.20 Poules do 0.40 à 0.50 Poulets do 0.25 à 0.40 Œufs par douzaine 0.12 à 0.16 Beurre frais par livre 0.16 à 0.20 do salé 0.13 à 0.18 Saïndoux par lb 0.15 à 0.18 Choux la pomme 8c Sucre d'érable par livre 12c Oignons par minot 1.20 Patates par poche 0.70 à 0.80 Pommes par minot 0.40 à 0.45 Foin le cent 7 à 8.00 Paille do 3 à 4 00

Prix du marché en détail de Montréal, 22 septembre.—Farine de blé de la campagne, par 100 lbs, 14s 6d à 14s 8d; do d'avoine 15 à 16s; do blé d'Inde, 11s 6d Sarrasin 12s à 12 6. Dindes vieux au couple, 9 à 10s; do jeunes, 5 à 6s Oies, 5 à 6s. Canards 2 6 à 3s; do sauvages, 2 6 à 3s. Poules, 2 6 à 3s. Poulets, 1 3 à 2s. Pigeons, 1cd à 1s. Perdrix, 2 6 à 3. Lièvres, 1 3 à 1s 8d. Bécasses, 2 6 à 3s. Pleuviers par doz 5 à 6s. Bœuf la livre, 5 à 6d. Lard, 7d Mouton le quartier, 3 6 à 5s Gd. Agneau, 2 4 à 3 6d. Veau la lb, 3 à 6d. Lard frais par 100 lbs 6.50 à 7. Bœuf, 100 lbs 6 50 à 8.00. Beurre frais la lb, 1s à 1s 3d; do salé, 9 à 10d. Fromage, 9 à 10 d. Patates au sac, 1 8 à 2s. Sucre d'érable, 5 à 6d. Miel, 6 à 7d. Œufs, la doz, 10 à 11d. Pommes au baril, 1.50 à 3.50. Foin le cent, 10 à 12. Paille, 5 à 6c. Orge par minot, 2 6 à 3s. Pois, 3 9 à 4s. Avoine, 2 à 2s 6d. Sarrasin, 3 6 à 3 9. Blé d'Inde, 4 à 4s 8d. Graine de lin 7 à 7s 6 d. Graine de mil 10 à 12s 6d.



Le Mari.—Marie, tiens ma chère j'arrive justement de la ville et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, calicot, et enfin une charge de.....
La Femme.—(P'interrompant,) et tu as oublié le Pain-Killer.

Le Mari.—Ah, non! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les clôtures, les roches et les maisons sont remplis d'affiches qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer," écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer devrait être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouver même à la noirceur.

La Femme.—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'élèverait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans peu de Peau donneront un soulagement immédiat Comme finiment il est sans égal, il arrête la douleur instantanément. Soyez certain de nous procurer la bonne faite par Perry Davis & Son et vendue par tous les pharmaciens et les grociers.

15 février 1871.

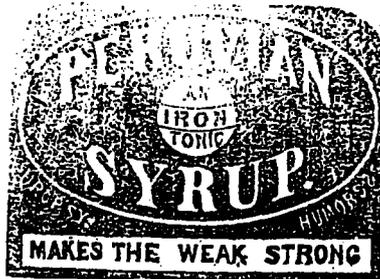
PROVINCE DE QUEBEC,
Chambre du Parlement.
BILLS PRIVÉE.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exc'usifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les régl's du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles régl's sont publiées au long dans la "Gazette officielle de Québec," elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande], dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 Juillet 1871,



CAUTION.—All genuine has the name "Peruvian Syrup," (NOT "Peruvian Bark") blown in the glass. A 32-page pamphlet sent free. J. P. DINSMORE, Proprietor, 38 Day St., New York. Sold by all Druggists.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom—"Peruvian Syrup" (non pas "Perruvian Bark")... soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, propriétaire, 38, Dey Street New-York.

En vente dans toutes les pharmacies.
1er mars 1871.—12-15-t.



Ce célèbre remède n'assèche pas seulement la toux en en laissant exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation, détruisant par là la cause de la maladie. SETH W. FOWLE & FILS, propriétaires, Boston. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines

Etalon Percheron à vendre.

Mercrdis le 25 octobre prochain à midi précis en la paroisse de Ste. Angèle comté de Rouville, sur la propriété de M. Trésé Blanchard, jour du parti de labour, sera vendu par encaissement le magnifique Etalon Percheron, âgé de huit ans, que la société d'agriculture a importé i. y a quatre ans. Le cheval est couleur brun castor et mesure cinq pieds et huit pouces de hauteur, pesant dix sept cent livres, de belle forme, bon reproducteur, il sera exhibé le jour de la vente plusieurs de ses poulins qui promettent beaucoup.

Ce cheval a eu 175 jumettes ces deux dernières années, aujourd'hui il est au soin de M. J.Btc. Le Beau de Ste. Marie.

Conditions de la vente: un tiers comptant, un tiers dans un an et l'autre tiers dans deux ans, huit par cent sera déduit pour tout du comptant,

Par ordre,

J. U. MESSIER,
Sect.-Tresorier.

Rougemont le 18 septembre 1871.

La Minerve et la Semaine Agricole, sont priées de publier cette annonce jusqu'au 25 octobre.

vente importante de Moulins à YAMASKA,

Le soussigné, afin de régler ses biens de famille, fera vendre par le sheriff, le 5 octobre prochain, à midi, sa belle propriété à Yamaska, consistant en une magnifique maison en brique à deux étages avec allonge, aussi en brique, très bien finies, hangars, remises, écuries, etc.

—DE PLUS—

Un lot de six bâtisses formant ses moulins à vapeurs savoir: Moulins à farine à deux moulages avec place pour une troisième, deux moulins à carder, un foulon, une presse un moulin à bardenau sur les derniers plans, complet avec scies pour couper et fondre les billots, etc., etc. Un magnifique engin à vapeur de 22 forces et posé l'automne dernier. Boutique de forge, à fer et à bois. Le tout presque neuf et bâti sur un emplacement situé au milieu du village sur le bord de la rivière et à environ 80 pieds du nouveau chemin à ligne.

On peut ajouter à ces moulins des scieries pour planches, boîtes, etc., etc.

Que l'on soit convaincu que le tout est dans le meilleur ordre.

O. J. PARADIS, Propriétaire.
Montréal, 21 septembre 1871.